

A.P.M.E.P.

VOTE 1988

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentativité de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ !
votre vote doit être posté avant le
27 avril 1988
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 364 (juin 1988).

*
* *

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Compte rendu financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I. MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie des sièges académiques du Comité National. Ainsi :

- TOUS les adhérents votent sur le rapport d'activité et le compte rendu financier.

- SEULS votent pour le comité national les adhérents des Régionales d'Aquitaine, Franche-Comté, Ile de France, Limoges, Rennes, Toulouse (explications au paragraphe IV).

POUR VOTER

1 - Prenez connaissance du rapport d'activité et du compte rendu financier.

- Remplissez le bulletin de vote 1^{re} partie (orange).

2 - Si vous appartenez à l'une des Régionales de la liste ci-dessus, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité, et la déclaration des candidats de votre Régionale.

- Remplissez le bulletin de vote 2^e partie (bleu).

3 - Introduisez votre (vos) bulletin(s) de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4 - Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention Vote.

5 - Remplissez le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : votre Régionale, vos nom, prénom, n° d'adhérent A.P.M.E.P., adresse et signature.

6 - Cachetez, affranchissez au tarif lettre (2,20 F), et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi 27 avril 1988

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 1987

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1987.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1987, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport, comme le prévoit l'article 7 des statuts, lors de sa séance des 23 et 24 janvier 1988.

Plan

A. LES GRANDS THÈMES D'ACTION DE L'A.P.M.E.P.

1. L'Elémentaire et les Ecoles normales
2. Les Collèges
3. Les Lycées Professionnels
4. Les Lycées
5. L'informatique
6. La télématique

B. LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'A.P.M.E.P.

1. Nos rapports avec le ministère, l'IG, la presse, les syndicats, etc.
2. Les autres associations
3. Le GREM
4. Relations internationales

C. LA VIE INTERNE

1. Bulletins
2. Publications
3. Commissions nationales et Groupes de travail
4. Les Journées nationales
5. Le séminaire de Metz
6. Le nouveau local

Le fait que, pour la première fois depuis 1981, le nombre d'adhérents ait augmenté ne doit pas être relié directement à cet état de choses : les causes de variation du nombre d'adhérents sont complexes et multiples. Toutefois, le rapprochement de ces deux événements — pas tout à fait indépendants — est de bon augure : nous pouvons désormais regarder l'avenir avec sérénité.

Sur le plan matériel, l'année 1987 aura été marquée tout d'abord, par la fin des travaux du nouveau local que nous occupons depuis février 1986. La modernisation de l'informatisation de notre fichier, commencée en 85, s'est poursuivie et, même si quelques détails restent encore à régler, nous pouvons désormais compter sur un bon fonctionnement du secrétariat. Il s'agit d'un point fondamental pour l'A.P.M.E.P. dont l'essentiel des relations est basé sur la diffusion des bulletins et des brochures. Parallèlement, nous avons entrepris en 87 une informatisation de notre comptabilité, elle devrait trouver sa vitesse de croisière en 88.

Sur le plan de l'organisation, ces réalisations peuvent être considérées comme l'aboutissement d'efforts consentis depuis à peu près 5 ans. Désormais, avec un local clair et spacieux, deux secrétaires à temps plein et un matériel informatique de qualité, nous devrions être à l'abri de gros soucis pendant plusieurs années.

A. Les grands thèmes d'action de l'A.P.M.E.P.

A1. L'élémentaire et les Ecoles normales

La Commission Ecole élémentaire - Ecoles normales a abordé principalement les points suivants :

- collecte des sujets de mathématiques du concours d'entrée dans les E.N. et publication (avec le concours de l'IREM de Bordeaux),
- décision d'organisation d'un stage national "mathématiques à l'école maternelle",
- recherche d'articles sur l'enseignement élémentaire à publier dans le bulletin vert,
- participation aux journées AGIEM d'Epinal.

A2. Les collègues

Au premier cycle, l'essentiel de nos réflexions a été centré sur l'opération "ÉVALUATION DU PROGRAMME DE SIXIÈME" et la publication de la brochure correspondante. L'opération a été menée conjointement par les commissions "1^{er} cycle" et "Evaluation". Elle a été organisée par et pour les professeurs de mathématiques de l'A.P.M.E.P. et leurs collègues. Elle ne présente aucun caractère officiel.

Dans cette évaluation, nous avons voulu privilégier l'exhaustivité, la rapidité et la participation volontaire des collègues :

Exhaustivité :

Nous avons cherché à poser suffisamment de questions pour recouvrir l'intégralité du programme et même aller au-delà.

Rapidité :

Nous avons voulu que les résultats soient rapidement entre les mains de nos collègues pour qu'ils puissent eux-mêmes en tirer des conclusions.

Participation volontaire :

Environ 700 collègues ont participé d'une façon ou d'une autre à notre travail et plus de 21 000 élèves ont passé les épreuves.

Notre intention était bien d'évaluer le programme (et non les élèves ou les professeurs). Nous avons évité de porter des jugements définitifs et nous souhaitons que nos collègues s'approprient ces résultats, les discutent, les commentent et en tirent eux-mêmes des conclusions.

La même opération pour la cinquième a été décidée par le Comité National et se met en place. Nous souhaitons une participation accrue des collègues et des Régionales dans la préparation et nous avons fait des appels en ce sens.

Un travail décentralisé permettrait de relancer une activité 1^{er} cycle dans chaque Régionale. Cette répartition du travail permettra à la commission 1^{er} cycle d'avoir davantage de temps pour faire autre chose par exemple travailler dès maintenant les commentaires de troisième.

Par ailleurs, compte tenu des très bons rapports de l'A.P.M.E.P. avec l'Inspection Générale, nous avons été invités aux stages interacadémiques sur les programmes (de cinquième en 87, de quatrième en décembre 87 et janvier 88). Les stages réunissent des Inspecteurs Généraux, des IPR, des professeurs formateurs, pour préparer les journées d'information sur les nouveaux programmes de quatrième.

Nous regrettons vivement les "ratés" remarqués à cette occasion. Dans la pratique, au niveau académique, il a été parfois difficile, voire impossible, d'être invités, et ceci pour différentes raisons (mauvaise transmission de l'information, mauvaise volonté des IPR...). Par contre, dans d'autres regroupements, nous avons été sollicités pour parler de l'opération Evaluation, ce qui nous semble très positif.

A3. Les Lycées Professionnels

L'A.P.M.E.P. a poursuivi son action concernant l'enseignement des mathématiques en Lycée Professionnel. La Commission nationale s'est réunie régulièrement et ses travaux ont été relayés et diffusés par le secrétaire national et le BGV.

Ont été plus particulièrement abordés :

- la mise en place des quatrièmes technologiques : la commission suit l'évolution de cette mise en place, notamment sur les points suivants : enseignements pluridisciplinaires (quel(s) type(s) d'enseignement de la technologie ?, contrôle continu/soutien, orientation des élèves après la troisième technologique, exis-

tence de projets pédagogiques) et enseignements des mathématiques (quels horaires, avec quels effectifs ; quelles nouveautés par rapport aux classes préparatoires) ;

- les annales CAP-BEP-BAC PRO : des nouveautés à noter cette année : les premières baccalauréats professionnels ont été passés en juin 87, la brochure 87 thématique (métiers de l'électricité), pour 88 le thème prévu est les métiers du commerce ;
- la participation à l'opération "Brevet sur minitel : voir BGV n° 17-18 (déc. 87). Nous travaillons, par ailleurs, à la réalisation d'une base L.P. pour le serveur de l'A.P.M.E.P. ;
- l'orientation et le suivi d'études après le BEP : voir BGV n° 17-18 (déc. 87).

A4. Les Lycées

La commission second cycle long de l'A.P.M.E.P. a, tout au long de cette année, travaillé dans trois directions principales :

• *La classe de seconde de détermination :*

Il nous a paru intéressant de conduire une réflexion sur l'évaluation en classe de seconde sous deux aspects :

— le premier étant de confronter les différents types de devoirs ou contrôles donnés sur une année dans une classe et d'analyser la production de chaque participant quant à la conformité au programme, à la longueur, à la "couverture" de l'ensemble des objectifs. Des discussions de fond, souvent houleuses, ont immédiatement surgi, ce qui a néanmoins permis une réflexion sérieuse et positive. Un document de travail, rassemblant tous ces devoirs et des commentaires, permettra une information élargie ;

— le deuxième aspect, étant une étude du référentiel pour la classe de seconde, publié dans le bulletin vert n° 361 de décembre 87 — document émanant du groupe évaluation de la direction des lycées et collèges, prenant en compte des compétences et capacités générales — référentiel qui devrait être utilisable à la rentrée 1988 dans des classes de seconde avec des enseignants volontaires (cf. BO n° 44, déc. 87).

• *Les classes de premières*

Un travail, analogue est commencé pour les classes de premières, mais il a été beaucoup plus question de séquences d'apprentissage. Là encore, un large échange de nos pratiques quotidiennes a eu lieu. Quelle est la part du travail de groupes, de l'exposé, de la recherche personnelle de l'élève ? Quels sont les niveaux d'exigence ? On peut constater que les enseignants ont un niveau d'exigence très différents, et que beaucoup dépassent largement les programmes, surtout en première S, pour différentes raisons d'ailleurs. Tout ce travail semble fructueux pour les participants à la commission, afin d'élargir l'auditoire, une nouvelle rubrique est née dans le bulletin vert : "les mathématiques au jour le jour".

• *En terminale :*

La commission second cycle a de nouveau cette année lancé le travail sur

l'analyse des sujets de baccalauréat session juin 1987. Vingt-neuf réponses seulement, au lieu de quarante-quatre l'an dernier, dix communications avec le serveur. Ces dernières ont permis des interventions rapides auprès de la direction des Lycées et de l'Inspection générale. Une synthèse de ce travail est publiée dans le bulletin vert de février 1988. Il semble qu'une nouvelle "structure" devrait être mise en place au niveau d'un groupement d'académies pour :

- veiller à ce que l'élaboration des sujets soit conforme aux textes officiels,
- permettre une meilleure harmonisation des barèmes d'un centre à l'autre,
- une meilleure clarification des objectifs à atteindre,
- que soient mieux appliquées les consignes pour les interrogations orales.

Les réunions de la commission second cycle nous permettent également de prendre connaissance de différents projets d'établissements, par exemple :

- des classes de seconde à programme allégé, à horaire aménagé,
- des classes de première S avec contrat de passage en TC ou en TD,
- des classes de seconde et première en trois ans,
- des classes de première-terminale en trois ans.

Nous avons suivi avec intérêt toutes ces initiatives locales, mais en lisant la circulaire de rentrée (BO n° 44, déc. 87), source de blocage chez beaucoup d'enseignants, il semble qu'un important travail reste à faire, pas seulement en mathématiques.

Bien sûr, il a été question des calculatrices, de leur utilisation en classe, de leur autorisation aux examens. Nous avons été contactés par l'Union des Physiciens et proposons qu'un groupe élargi soit constitué.

GRESCY (Groupe de Réflexion sur le Second Cycle)

Des membres de la commission ont jugé, que dans l'état actuel, il est indispensable qu'une réflexion approfondie, à court terme et à long terme, soit faite sur le rôle des mathématiques dans le second cycle et son environnement. A partir du séminaire de Metz, le GRESCY s'est réuni deux fois cette année. Après une mise à plat des différentes idées (idéologie, idées reçues au niveau des parents, des élèves, des professeurs), une série de propositions sont faites : développer l'esprit critique des élèves, améliorer la formation continue des maîtres, faire participer davantage les élèves dans leur orientation. Ce n'est qu'un point de départ, la réflexion doit se poursuivre afin que des propositions concrètes puissent être faites.

A5. Informatique

En ce qui concerne la commission informatique, elle s'est penchée sur les problèmes liés à la part faite aux calculatrices programmables dans les nouveaux programmes (initiation à l'algorithmique, activités, choix). Un article est paru dans le BGV de septembre 87 dans lequel sont donnés les points de repère pour un "bon" choix de calculatrices.

La politique en matière de logiciel a été vivement contestée dans la mesure où elle abandonne la production de logiciels éducatifs aux mains des éditeurs privés. Il faut regretter de plus l'absence de logiciels comme un traitement de textes scientifiques ou des logiciels de calculs formels dans les trop rares logiciels sous "licence mixte".

Un appel a été lancé pour alimenter la rubrique logiciels du serveur avec des comptes rendus d'utilisation.

Les deux dernières réunions, l'une à Loctudy et l'autre en décembre à Paris ont permis de définir le cadre et les objectifs de fonctionnement pour l'année 88. Deux axes essentiels : alimenter une rubrique informatique et algorithmique dans le bulletin vert et rassembler un certain nombre d'activités avec les calculatrices programmables.

A6. La Télématique

C'est l'année de professionnalisation du serveur. Après un an d'expérimentation, le service télématique A.P.M.E.P. est implanté sur un serveur professionnel de Nice. La mise en place de l'accès par le 3614 avec abonnement a remporté un certain succès. Le succès de l'atelier de Loctudy illustre l'intérêt qu'on lui porte. Deux documents ont été élaborés sur le serveur à savoir un dossier de presse et un guide à l'utilisation.

L'expérience des corrigés du bac a été renouvelée avec succès. Elle s'est même étendue aux corrigés du brevet et à ceux des oraux de concours d'entrée à certaines grandes écoles.

L'association avec l'Agence France Jeux a permis d'organiser, pour la première fois, le championnat de France des Jeux Mathématiques et Logiques dont le succès est incontestable auprès de nos élèves.

Le serveur n'est pas absent du lancement de "Tangente".

Parallèlement à toutes ces activités, certaines bases de données sont en cours de constitution mais leur alimentation est un problème qui n'est pas toujours du domaine technique.

L'équipe dynamique autour d'Antoine Valabrègue essaie de gérer le service télématique mais la tâche est lourde. Elle dépasse le travail de quelques bénévoles et l'année 88 devrait marquer un virage dans sa gestion. Il faut en effet rechercher des partenaires internes ou externes à l'Education Nationale qui pourront nous fournir les moyens en temps et les moyens financiers pour mener à bien cette entreprise et pour développer d'autres applications.

Ce n'est que grâce à des opérations pilotes que le bilan financier du serveur peut être équilibré.

Le sérieux et la qualité de ce service font qu'il est reconnu par les professionnels de la télématique. Le service est cité pratiquement à chaque parution dans les revues spécialisées.

Les élèves sont de plus en plus nombreux à fréquenter notre service de questions-réponses créé à leur demande !

B. Les relations extérieures de l'A.P.M.E.P.

B1. Nos rapports avec le ministère, l'IG, la presse, les syndicats, etc.

L'année 1987 a été marquée par la mise en place du GREM (Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques). Mise en place assez laborieuse, à vrai dire, qui a nécessité des contacts suivis avec l'Inspection Générale

rale, le ministère, la SMF, l'UPS et l'ADIREM. On peut se féliciter, à ce sujet, de l'unité de points de vue qui s'est manifestée à cette occasion mais aussi regretter que n'existe pas en France un organisme de coordination inter-associations "mathématisantes" du type "Joint Policy Board" mis en place par les trois associations U.S. et plus particulièrement chargé de développer les actions d'intérêt général auprès des pouvoirs publics. L'A.P.M.E.P. est intervenue auprès de C. HOUZEL, chargé par la Direction des Lycées et Collèges de constituer ce groupe, pour qu'il soit plus représentatif des enseignants en poste dans le secondaire et fasse appel aussi à des mathématiciennes.

Nos relations avec l'Inspection Générale sont bonnes. En témoignent la présence à nos journées nationales de nombreux représentants des corps d'inspection dont le doyen Legrand ainsi que le vif intérêt manifesté par l'Inspection Générale pour le Serveur et l'opération Evaluation sixième. Nos condoléances sont allées par ailleurs à la famille de Henri JOUIS, chargé de mission d'Inspection Générale, et décédé de façon extrêmement brutale au début décembre.

Nous étions invités et représentés au colloque de Rennes (13 et 14 novembre) centré sur les problèmes de l'enseignement des mathématiques dans le premier cycle universitaire et bien sûr au colloque "Mathématiques à Venir" (9 et 10 décembre) avec l'équipe du serveur et ceux, notamment E. KLEIN, qui ont participé à l'énorme travail de collationnement des statistiques du groupe de travail "Démographie des mathématiciens". Le président participait à la table ronde "Enseignement Secondaire" dirigée par J. MARTINET, ancien président de la COPREM, avec C. PAIR, P. LEGRAND, G. VERGNAUD, F. PLUVINAGE, B. CORNU.

En ce qui concerne nos relations avec les autres associations de spécialistes (hors mathématiques), nous avons soutenu l'action de la conférence des présidents et des syndicats contre le projet de loi relatif aux enseignements artistiques (projet visant à permettre à des professionnels contractuels d'occuper des postes d'enseignants qualifiés) dans ces disciplines.

L'UDP (Union Des Physiciens) nous a fait parvenir la copie d'une lettre au ministère faisant état de son inquiétude au sujet de l'utilisation des calculatrices performantes dans certaines épreuves du Bac (chimie essentiellement) et suggérant une dissociation de certaines épreuves en 2 parties (une avec, une sans calculatrices). Nous lui avons répondu en proposant une réflexion commune inter-associations et I.G. concernées sur ce problème.

Côté relations internationales, nos amis Belges et notamment N. ROUCHE étaient présents aux journées (avortées !) de Loctudy où nous avions aussi le plaisir de recevoir B.I. PENKOV, mathématicien bulgare, qui nous a apporté le salut de la Société Mathématique de son pays.

Michel SOUFFLET évoque par ailleurs le voyage de la délégation A.P.M.E.P. à Yamoussokro (Côte d'Ivoire). Signalons, en outre, qu'une invitation à Brazzaville (Congo) pour la création en 1988 de la Société Mathématique du Congo nous est parvenue fin 87.

D'un autre côté, un certain nombre d'entre nous préparent activement ICME VI (à Budapest, juillet 88) où figureront notamment l'exposition Horizons Mathématiques, le serveur à côté des interventions individuelles (A. MICHEL-PAJUS, CURRICULA et R. AMALBERTI, The Profession of Teaching). Un travail important de présentation a été réalisé à ce sujet (la "brochure A.P.M.E.P.") sous la responsabilité de H. BAREIL.

Enfin, sur un tout autre plan, 1987 a vu se développer des relations avec un secteur économique dont la production joue un rôle de plus en plus important dans notre enseignement : celui des calculatrices. La maison NOBLET, importateur exclusif CASIO en France, nous a ainsi permis de réaliser et nous l'en remercions, une opération convaincante de recrutement (plus de mille adhérents nouveaux) aux moindres frais. Au-delà de cette opération ponctuelle d'ébauche, un type nouveau de collaboration, notamment avec TEXAS INSTRUMENTS, qui devrait nous permettre de peser sur la conception des engins fabriqués et commercialisés en France ; il faut souligner à ce sujet que la France est en avance sur le plan mondial en ce qui concerne l'utilisation pédagogique des calculatrices et ce qui se passe sur notre sol national intéresse beaucoup les constructeurs. A nous donc de développer un partenariat dans des formes qui garantissent notre indépendance. Ajoutons pour finir que les contacts qui se poursuivent devraient permettre d'aboutir à la mise à la disposition de l'A.P.M.E.P., au local, d'un éventail significatif des machines actuellement commercialisées.

B2. Les autres associations : conférence des Présidents

Au cours de cette année trois points essentiels ont été traités :

1. Les MAFPEN

Elles sont ressenties comme une nécessité sur le plan d'une formation initiale (nouvelles techniques, nouveaux programmes), ou d'une formation continue. Leur maintien est donc demandé, mais avec une meilleure homogénéité d'une Académie à l'autre (d'importantes distorsions ont été constatées) et une meilleure circulation de l'information.

2. Le second cycle

Un texte sur les "finalités du second cycle" doit être élaboré, mais il est bien difficile d'obtenir un consensus entre les différentes associations et même de choisir entre les deux logiques :

- une formation générale pour tous les élèves, base de spécialisations ultérieures,
- une organisation en filières répondant à une nécessité de formation professionnelle progressive.

3. Le Statut de la Fonction Publique

De nombreuses associations se sont mobilisées à plusieurs reprises contre le projet de Loi sur l'Enseignement Artistique (soumis à l'Assemblée Nationale le 14/12/87).

L'intrusion de vacataires dans les classes est ressentie comme une gestion de la pénurie, et non comme une ouverture vers l'"Extérieur", ce qui constituerait un précédent grave au sein de la Fonction Publique.

Ont donc aussi été évoqués les problèmes de recrutement, de formation des professeurs, et, plus ponctuellement, la diffusion des logiciels pédagogiques et l'emploi des calculatrices. Pour ce dernier point, un texte commun est à l'étude.

B3. Le GREM

Promise par M. LUSCIUS, Directeur des Lycées et Collèges, lors de son discours d'introduction aux journées A.P.M.E.P. de Metz en novembre 1986, la commission devant remplacer la COPREM s'est réunie pour la première fois en juin 87 sous la présidence de M. Christian HOUZEL. Baptisée GREM (Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques), cette commission se réunit désormais un vendredi par mois. Il est bien sûr trop tôt pour rendre compte du fonctionnement de cette commission, l'orientation prise pouvant, peut-être, se résumer (trop) brièvement ainsi : dans la continuité de la COPREM, réfléchir sur une meilleure harmonisation des programmes en évitant tout bouleversement dans les dits programmes ; le groupe s'est donc orienté vers la rédaction de documents de réflexion sur des thèmes transversaux comme "démonstration" ou "inconnues et paramètres" ainsi que sur un inventaire des besoins en formation continue des professeurs.

B.4 Relations internationales

L'essentiel de ces relations passe par la SFCIEM (Section Française de la Commission Internationale de l'Enseignement des Mathématiques). Restructurée fin 85, cette commission a retrouvé son dynamisme. Son travail actuel est de préparer très sérieusement le prochain congrès de la CIEM qui aura lieu à Budapest fin juillet 88. A cette occasion, les principaux travaux des IREM et de l'A.P.M.E.P. seront présentés.

En avril 87, plusieurs membres de l'A.P.M.E.P. ont fait partie de la délégation française du congrès de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) dont le thème était : "Rénovation de l'enseignement des mathématiques et informatique en Afrique".

Ce symposium dont les actes devraient paraître prochainement a réuni près de 300 enseignants et chercheurs provenant de tous les pays d'Afrique (sauf l'Afrique du Sud). Il a été l'occasion d'établir de nombreux contacts amicaux et d'amorcer des échanges que nous souhaitons durables.

C. La vie interne de l'A.P.M.E.P.

C1. Bulletins

Le traditionnel bulletin vert (5 numéros par an) reste le support écrit référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. C'est au sérieux de la Commission des publications que l'A.P.M.E.P. doit d'être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Actuellement, une réflexion est engagée pour rendre le Bulletin plus accessible aux collègues sans pour autant perdre en qualité et en prestige. Depuis le numéro 358 (avril 87), une nouvelle rubrique est née "La classe de mathématiques au jour le jour".

Le BGV, quant à lui, assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau national et du Président de l'association. C'est en quelque sorte un "bulletin de liaison" entre le Bureau et les adhérents.

C2. Publications

Au cours de l'année 1987, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- Fiches du Dictionnaire (millésimes 81-86),
- Activités mathématiques au collège : représentations graphiques,
- Elem-Math IX : aides pédagogiques pour le cycle moyen (situations-problèmes),
- Fragments d'histoire des mathématiques (tome 2),
- Evaluation du programme de mathématiques de fin de sixième.

Il a été également effectué un retraitage de la brochure Elem-Math V (aides pédagogiques pour le cours élémentaire).

Pour 1988, nous envisageons d'éditer les brochures suivantes :

- Ludofiches 88,
- Mots VIII,
- une brochure second cycle,
- Evaluation du programme de fin de cinquième.

C3. Les Commissions Nationales et Groupes de travail

Les Commissions Nationales restent ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des Commissions régionales quand celles-ci existent. Organisées par niveaux (Elémentaire, 1^{er} cycle, 2^e cycle court, 2^e cycle long, Secondaire-Post Bac) ou par thèmes (Formation des Enseignants, Evaluation, Informatique), elles sont avant tout un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés. Depuis plusieurs années, elles disposent toutes d'un responsable en propre, distinct du Secrétaire National correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des commissions qui peuvent mener leurs propres travaux sans être encombrées par des tâches incombant au Bureau.

Les Groupes de travail ont une tâche plus précise et plus circonscrite (par exemple, la fabrication d'une brochure). Réunissant un nombre limité de personnes avec un projet de travail précis, ces groupes se réunissent jusqu'à l'achèvement de leur tâche.

Le Groupe de réflexion sur l'enseignement du second cycle (GRESY) a repris ses activités. Un de ses rôles est de réfléchir à des améliorations futures de l'enseignement des mathématiques dans les lycées.

C4. Les Journées nationales

Organisées par la Régionale de Brest, les Journées nationales devaient avoir lieu les 15, 16 et 17 octobre 1987, à Loctudy. Le thème de ces Journées étaient "enseigner les mathématiques pour qui, pour quoi ?".

De nombreux participants aux Journées n'auront eu que le début d'une réponse à ces questions fondamentales. En effet, Dame Nature a été la plus forte et a eu raison de la volonté des participants, plus nombreux que jamais : plus de 800!

Les Journées ont débuté par deux conférences, l'une de Nicolas ROUCHE (un collègue de Belgique), l'autre de Bernard CORNU. Le soir, le vent s'est levé

et la tempête a fait rage. Cela a contraint les organisateurs, qui pensaient avoir tout prévu, à annuler les Journées après l'assemblée générale, vendredi 16 à midi.

Nous tenons à remercier la Régionale de Brest pour son chaleureux accueil et sa bonne organisation qui a permis à tous les participants de rentrer chez eux sans problème grave. L'équipe organisatrice a su, jusqu'au bout, faire preuve d'efficacité.

C5. Le Séminaire de Metz

Traditionnellement, ce séminaire réunit les élus du Comité et les responsables des commissions et groupes de travail. Il s'est tenu les 9 et 10 mai 1987 au Lycée Louis Vincent à Metz.

Compte tenu du débat ouvert depuis quelques années sur le contenu et la présentation du bulletin vert, des interrogations sur l'orientation de notre association pour la prochaine décennie, de la mise en service du serveur A.P.M.E.P., ce séminaire s'était fixé les deux axes de travail suivants :

- Elaborer une ébauche d'un texte d'orientation pour les 5 à 10 ans à venir.
- Familiariser les participants à l'utilisation du serveur.

La presse locale a fait largement écho de nos travaux et a souligné les ouvertures pédagogiques rendues possibles par notre serveur.

C6. Le nouveau local

Depuis le 11 février 1986, notre local est situé 26 rue Duméril à Paris XIII^e. Des problèmes d'humidité se sont révélés à la fin de l'année 1986. Durant l'année 1987, nous avons donc fait faire les travaux nécessaires. Nous avons bénéficié d'une aide efficace d'experts de la M.A.I.F.

Nous continuons à aménager le local. Une grande étagère a été installée pour permettre de mieux ranger les brochures.

III. RAPPORT FINANCIER 1987

par Françoise MAGNA

Recettes	1985	1986	1987
I. Cotisations et abonnements	1 886 628,69	1 066 444,44	2 443 461,55
II. Publicité dans le Bulletin (TVA comprise)	21 442,88	43 938,92	32 080,80
III. Ventes de brochures			
• sur bulletin de commande	255 331,90	132 517,89	150 596,30
• vente directement par correspondance	194 062,15	148 729,08	129 947,64
IV. Trésor Public			
Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Épargne			
• Livret A	21 732,50	18 294,49	17 085,01
• Livret B	33 541,77	21 624,76	29 783,31
V. Reversements divers			
• Versement MAIF pour dégâts des eaux	2 134,80	—	8 528,00
• Recettes photocopies, téléphone, etc.	3 402,20	1 823,10	1 577,19
• Remboursement frais occasionnés pour les besoins de la Conférence des Présidents .	1 835,90	—	—
• Remboursement de l'avance faite à l'Imprimeur (capital et intérêts)	53 750,00	—	—
• Subvention Conférence des Présidents	2 500,00	—	—
• Location de salles	—	450,00	—
• Reversement par EDF de la caution et de l'avance du Contrat local Jura, résilié	—	1 773,18	—
• Participation opération Bac	—	5 000,00	235 000,00
• Subvention des Télécommunications pour réalisation d'un programme vidéotex	—	154 180,00	—
• Vente du local Jura	—	379 100,00	—
• Abonnements au serveur	—	—	6 772,50
• Souscription "Evaluation 6e"	—	—	29 413,25
	2 476 562,79	1 973 875,84	3 084 245,55
Report du 1 ^{er} janvier 1987			737 266,52
			3 821 512,07

Dépenses	1985	1986	1987
I. Ristournes Régionales	122 000,00	46 400,00	183 760,00
II. Publications			
Frais d'impression :			
5 Bulletins	591 587,84	451 674,82	489 894,15
5 Bulletins rapides (6 en 1986)	61 091,29	78 452,75	71 867,70
Nouvelles brochures	285 628,30	185 760,03	194 943,30
Réédition de brochures	—	—	28 847,20
Tirés à part	8 272,35	—	—
Math-Annales Deug	—	9 002,51	26 001,00
III. Vie de l'Association			
1. Frais de gestion			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, disquettes			
• Frais de papeterie : papier à lettres, enveloppes, sachets	67 544,37	84 076,08	96 124,54
2. Remboursement des frais de déplacement (Bureau, Comité, Commissions, Séminaires)	362 282,30	338 859,88	394 093,74
3. Frais de fonctionnement			
• Frais de timbres, téléphone et divers des responsables de l'association			
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurance, impôts			
• Machines à photocopier, à timbrer, imprimante, ordinateurs	128 555,85	215 765,81	267 394,86
4. Traitement des employés et cotisations Sécurité et charges sociales	231 900,30	224 888,44	290 439,44
5. T.V.A. (versement au Trésor sur publicité, abonnements et vente de brochures)	11 046,00	6 558,00	9 999,00
IV. Frais de port (bulletins, brochures, vote, appels de cotisation, expéditions de notes et de circulaires)	256 495,45	248 241,32	255 922,58
V. Investissements. Achat et aménagement des nouveaux locaux, rue Duméril (début en 1983)	271 819,55	133 920,51	51 052,56
Achat d'une machine à écrire	2 597,15	—	—
Achat de matériels informatiques	—	115 517,10	10 124,02
VI. Impôt sur le livret B de C.N.E.	12 230,00	8 050 00	5 189,00
VII. Gestion fichier CNDP (arriéré 1981) .	31 803,04	—	—
VII. Redevance pour création bureau rue Duméril	29 200,00	—	—
VIII. Opération Bac-Brevet (en 87)	—	—	75 873,42
IX. Frais serveur	—	—	75 909,14
	2 474 053,79	2 147 167,25	2 527 453,65
A reporter au 1 ^{er} janvier 88			1 294 076,42
			3 821 512,07

A. Commentaires sur le bilan

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

En raison du changement du système informatique gérant les cotisations en 1986, l'appel de cotisation 1987 n'avait pu être envoyé que courant décembre 1986, contrairement à celui de 1988 qui a été envoyé fin octobre 1987.

De ce fait, la plupart des cotisations 87 et 88 ont été encaissées en 1987.

Cela explique l'augmentation importante de la somme portée à cette rubrique en 1987 par rapport à 1986.

II. Publicité dans le Bulletin

Elle reste stable. Rappelons qu'en 1986, l'augmentation des recettes dues à la publicité provenait d'une régularisation de factures correspondant à des publicités parues en 1985 dans le Bulletin.

III. Ventes de brochures

Les ventes de brochures ont tendance à diminuer. Il faudrait trouver des moyens pour mieux promouvoir nos brochures.

IV. Trésor public

Une légère augmentation des intérêts du livret B s'explique par des dépenses en diminution concernant l'aménagement du local, qui se termine enfin (voir § B.) !

V. Reversements divers

Le versement de la MAIF correspond à des indemnisations pour dégâts des eaux. Nous nous en passerions volontiers.

Comme en 1986, nous avons participé à la correction sur minitel des sujets du bac et du brevet (voir rapport d'activité).

Depuis cette année, le serveur A.P.M.E.P. est accessible par le 36.14, moyennant un abonnement de 50F pour 2 heures de consultation.

La souscription "Evaluation 6^{ème}" correspond à la participation financière qu'ont bien voulu verser les collègues pour nous aider dans la réalisation de cette action.

Côté Dépenses :

I. Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures". Elle est votée, chaque année, au Comité de juin (en 85 : 20F en "liquide" et 10F en "brochures" ; en 86 : 20F et 10F ; en 87 : 20F et 10F).

Une forte augmentation du montant total des ristournes versées aux Régionales est due d'une part, à un retard dans le versement des ristournes en 86 et, d'autre part, pour certaines Régionales, au rattrapage du versement de ristourne(s) d'année(s) antérieure(s).

II. Publications

Les frais d'impression du Bulletin et du BGV sont comparables à ceux de 86.

Bulletins n° 356 (réimpression) : 7 243,90 F ; n° 357 : 97 284,40 F ; n° 358 : 91 688,30 F ; n° 359 (avec retraitage) : 96 412,35 F ; n° 360 : 95 294,20 F ; n° 361 : 101 971,00 F.

BGV n° 13 : 13 107,50 F ; n° 14 (avec retraitage) : 15 553,60 F ; n° 15 : 11 131,50 F ; n° 16 : 13 482,00 F ; n° 17/18 : 18 543,10 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 5 en 87. Mais, seules 4 ont été réglées en 87. Fiches du Dictionnaire : 15 921,60 F ; Activités mathématiques au Collège (tome 2) : 22 908,70 F ; Elem-Math 9 : 76 362,00 F ; Histoire des maths (tome 2) : 79 751,00 F.

La brochure Elem-Math 5 a été rééditée pour la somme de 28 847,20 F.

III. Vie de l'Association

1°) Frais de gestion

L'augmentation est due essentiellement à l'augmentation du prix du papier.

2°) Frais de déplacement

Ils sont en augmentation par rapport à 86 malgré le groupement sur un même week-end de plusieurs réunions.

3°) Frais de fonctionnement

Ils sont en augmentation par rapport à 86. Cela s'explique, comme pour les frais précédents, par une activité plus importante au sein de l'Association. Par exemple : opération "bac", tests d'évaluation de fin de sixième...

De plus, en 1987, nous avons décidé de mettre notre comptabilité sur informatique. Cela occasionne des dépenses importantes. Outre la simplification de la comptabilité grâce à l'informatique, nous devrions ainsi pouvoir, à partir de 1984, récupérer la TVA sur tous nos achats (des économies en perspective !).

4°) Traitements employés

Depuis septembre 1986, nous employons deux secrétaires à temps plein. De plus, nous avons dû, en 1987, nous mettre en règle vis-à-vis de la loi (médecine du travail, prime d'ancienneté) ; car, malgré notre bonne foi, cela n'était pas le cas les années passées.

5°) T.V.A.

Versement par nous au Trésor :

— 7% sur la vente des abonnements

— 4% sur le montant des abonnements.

Reversement par nous au Trésor :

18,6% sur les publicités dans le Bulletin, payés par les annonceurs et encaissés par nous sur les factures, ainsi que sur tous les services facturés par l'Association (abonnement au serveur sur le 36.14, participation aux frais de l'"Évaluation 6^e"...).

Le Trésor nous reverse (comme à toute association) :

7% sur la fabrication du Bulletin et des brochures, payés par nous, portés sur la facture de l'imprimeur.

IV. Frais de port

Ils sont comparables à ceux de 1986.

V. Investissements

En 1987, nous avons poursuivi l'aménagement de notre local. Nous avons dû, en particulier, faire des travaux d'assainissement pour combattre l'humidité constatée dans notre local et mettre ce local en conformité avec les règles de sécurité en vigueur actuellement.

VI. Impôt sur le livret B de C.N.E.

Il est en diminution, les intérêts perçus étant plus faibles en 86 qu'en 85. Des retraits sur le livret B en 85 avaient été nécessaires pour financer le nouveau système informatique de gestion des cotisations et la création du serveur.

VIII. Opération Bac-Brevet

Ces frais sont compensés par l'indemnité que nous avons perçue (voir recettes du rapport financier).

IX. Frais serveur

En 1987, nous avons changé le serveur qui nous "héberge". Nous avons aussi amélioré la qualité de notre serveur et ses possibilités.

B. Nouveau local

En 1987, nous avons poursuivi l'aménagement du local (voir côté dépenses § V.). Nous remercions la MAIF pour son aide efficace concernant les travaux d'assainissement.

Paris, le 16 janvier 1988

Ce rapport a été présenté lors du Comité des 23 et 24 janvier 1988, ainsi qu'aux commissaires aux comptes Jacqueline Bornens et Francis Dupuis.

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980 (Bulletin n° 326, décembre 1980), les Régionales sont représentées au Comité National ; l'objectif, rappelons-le, est de renforcer la liaison entre les adhérents et les instances nationales par l'intermédiaire des représentants régionaux, et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Voici les Régionales qui ont cette année à émettre un vote pour un siège académique au Comité national : Aquitaine, Franche-Comté, Île de France, Limoges, Rennes, Toulouse.

La Régionale Île de France présente trois candidats conformément aux statuts (deux candidats pour 4 ans et un candidat pour 2 ans, correspondant au siège non pourvu en 1986).

Les Régionales d'Aix-Marseille, Basse-Normandie, Brest et Picardie n'ont pas réussi à trouver de candidats pour le renouvellement du Comité national cette année.

Attention : Seuls ont à voter pour un (des) siège(s) académique(s) les adhérents des Régionales énumérées ci-dessus. Un adhérent ne vote que pour le(s) siège(s) relatif(s) à sa Régionale.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts.

Déclarations de candidature

Les candidatures aux sièges académiques se font par binôme : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du comité en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

Régionale d'AQUITAINE

Geneviève FORTIN
Lycée Montesquieu
Bordeaux

Suppléante : Marianne CAMPAGNOLLE
Lycée
Mont-de-Marsan

Enseignante certifiée depuis 1965, dans un lycée technique puis dans un lycée d'enseignement général, je suis, depuis de nombreuses années, adhérente à l'A.P.M.E.P. qui me procure des contacts professionnels précieux avec les personnes qui enseignent les mathématiques.

Je présente ma candidature au Comité National pour consolider ces échanges, réfléchir en profondeur sur certains problèmes en particulier celui des résultats des élèves des classes scientifiques du second cycle, apporter ma collaboration plus étroite à notre association.

Régionale de FRANCHE-COMTÉ

Jacques GILLE
Lycée professionnel
Champagnole

Suppléante : Claude FRELET
Collège Maryse Bastié
Dôle

Professeur au Lycée professionnel de Champagnole dans le Jura, j'enseigne les mathématiques et les sciences à des élèves de C.P.P.N. et de quatrième T. Ancien animateur à l'IREM de Besançon, j'ai participé à l'organisation du Colloque E.T. de Besançon en novembre 1982, et je suis un fidèle des Journées nationales de l'A.P.M.E.P.

Je travaille régulièrement au sein de la Commission nationale A.P.M.E.P. des Lycées professionnels.

Si je suis élu au Comité, j'axerai mon action vers les 20% de la population scolaire qui n'atteindra pas le niveau du bac et vers les jeunes en échec scolaire en général.

Régionale de l'ILE DE FRANCE

Françoise CARON
Lycée
Fresnes

Suppléante : Colette FOURGEAUD
Collège-Lycée Montaigne
Paris

Participant au Comité régional Ile de France depuis quelques années, je pose ma candidature essentiellement pour faire le lien entre les structures nationale et régionale, lien que l'approche des Journées 89 à Paris rend un peu plus nécessaire.

Jean-Pierre GERBAL
Lycée technique
Paris

Suppléant : Gérard HOUSSIN
Collège
Paris

Mes activités au sein de l'A.P.M.E.P. sont essentiellement centrées sur la télématique et l'informatique mais la préparation des Journées de 1989 devrait prendre rapidement une place très importante.

Mon action au Comité consistera en un soutien privilégié au recentrage des activités de l'A.P.M.E.P. sur un axe principal : la popularisation des mathématiques en France.

Nicole HOUIS
Lycée Jacques Prévert
Longjumeau

Suppléant : Pierre GORGE
Lycée
Argenteuil

Après avoir été membre de l'A.P.M.E.P., j'en suis devenue membre actif en 1986 au sein du groupe serveur et de la commission informatique, attirée par leur dynamisme et leur ouverture sur les moyens techniques actuels.

Je pense qu'il faut "inventer" dans nos cours, la place et l'utilisation de ces moyens nouveaux que sont les logiciels les calculatrices, les ordinateurs ; qu'il faut utiliser télématique et informatique qui facilitent le travail et la communication dans la vie des établissements et de l'association.

L'enseignement des mathématiques doit rajeunir, attirer les élèves de nouveau. Cela passe peut-être par une diversification pour répondre aux différentes formes d'esprits. Nous devons permettre d'amener un plus grand nombre d'élèves à acquérir les qualités intellectuelles que les mathématiques développent : méthode, précision, rigueur, goût du jeu, de l'inutile.

Régionale de LIMOGES

Daniel FREDON
Limoges

Suppléant : Roger CREPIN
Limoges

Je souhaite participer à nouveau au Comité National car c'est l'un des lieux où il est possible de faire évoluer la pratique de notre métier. Je pense en effet, comme Georges LION, directeur de l'IREM de Limoges, qu'"un bon enseignant est celui qui sait faire appel à l'intuition sans recourir aux devinettes, et celui qui sait promouvoir la rigueur sans donner dans l'axiomatique". Et nous avons tous du chemin à faire.

Mais notre remise en question passe par notre motivation. Et pour ceci, rien ne vaut le défi d'un projet, que ce soit au niveau de la classe, de l'établissement, de la Régionale... Dans cet esprit, la Régionale de Limoges est la cheville ouvrière du Tournoi Mathématique du Limousin, jeune frère des divers Rallyes (mais dans une région privée d'autoroutes par les pouvoirs centraux, certains mots nous chatouillent désagréablement !).

La crise du recrutement des enseignants va rester un problème aigu dans les années qui viennent. Mais nous devons rester vigilants vis-à-vis des tentations ministérielles de réductions des horaires. Et nous devons dire, et redire, que les mathématiques participent, pour tous, à la formation des hommes et femmes de demain, mais avec des objectifs et des méthodes adaptés aux divers publics.

Régionale de RENNES

Marie-Danielle FONTAINE
Collège Les Fontaines
La Guerche-de-Bretagne

Suppléant : Régis GRAS
Université
Rennes

Enseignante en Collège, ma préoccupation professionnelle — il est vrai partagée par tous — vise à la fois à toujours mieux intéresser, faire comprendre et faire agir. Les difficultés évidemment rencontrées m'ont conduite à tenter de prendre quelque distance par rapport à ma pratique, en échangeant de façon bénéfique avec les autres enseignants à travers des groupes A.P.M.E.P. (groupe de travail national sur le 1^{er} cycle) et IREM, ainsi qu'au sein de l'équipe de didactique de Rennes. En particulier, j'ai cru utile de porter intérêt à l'intégration d'un outil informatique dans l'enseignement, à la fois :

- pour rendre objective la critique à son égard,
- pour limiter le gâchis d'un plan I.P.T. irrationnellement mis en place,
- pour utiliser en pleine mesure les potentialités qui restent offertes.

Ma présence au Comité National me permettrait de prolonger ma réflexion et de la partager dans l'Association.

Régionale de TOULOUSE

Elisabeth BURGUIÈRE
Lycée agricole
Toulouse - Auzeville

Suppléant : Michel GUILLEMOT
Université
Toulouse

Appartenant à l'A.P.M.E.P. depuis de nombreuses années et appréciant son action et ses prises de position, je souhaite participer plus activement à la vie de l'Association.

Je m'intéresse plus particulièrement à l'enseignement technique agricole, aux classes préparatoires technologiques et à l'informatique.

Je voudrais mettre l'accent sur l'importance de la formation continue pour les professeurs de mathématiques.